

La remise en valeur
De
la Sologne
et en particulier
des terres du canton
de
Lamotte-Beuvron

(1942-1943)

1° Le reboisement

s'impose dans certaines terres pauvres ou en friche. Or pour ensemercer d'aussi importantes surfaces on devra créer de grandes pépinières et instruire des équipes de plusieurs spécialistes car on ne saurait recruter sur place la main-d'œuvre nécessaire. Il faudrait aussi que commission et propriétaires s'entendent afin d'assurer la meilleure répartition des bois et des terres cultivées. Comme essences, le choix des intéressés se fixera sur le pin sylvestre et le sapin de Douglas auxquels peuvent s'ajouter l'Abiès Grandis et le Mélèze du Japon. De plus, l'emploi du charbon de bois tendant à se développer par suite de la multiplication des gazogènes, l'exploitation des bois, taillis, presque complètement disparus avant la guerre en Sologne, redevient lucrative. Pour reconstituer progressivement ces derniers, on aura intérêt à substituer aux chênes pédonculés indigènes (quercus pédonculata) et aux bouleaux, les chênes rouges d'Amérique et le Charno qui poussent très vite.

2° Assouplissement

Les reboisements nécessitent non seulement un reclassement des terres mais encore des travaux hydrauliques préliminaires sur les parcelles sélectionnées pour l'agriculture, car les anciens fossés et leurs collecteurs ont été négligés depuis une quarantaine d'années. On devra donc entreprendre la remise en état, ainsi que l'approfondissement du Cosson, du Beuvron, de la Sauldre, et de la Bonneheure. Après quoi, s'imposeront le rétablissement des nombreux fossés et leur extension éventuelle.

Il a été reconnu par la plupart de ceux qui ont examiné de près le problème, que la forêt doit occuper une certaine proportion de la surface totale de cette région, afin que les racines des arbres absorbant en grande partie les eaux de pluie, celle-ci ne puissent devenir stagnantes. La situation sérieuse qui a commencé vers 1918 est imputable d'une part aux déboisements opérés pendant la guerre de 1914-18 et d'autre part, aux vides causés parmi les jeunes cultivateurs au cours de la guerre, qui se traduisit par le mauvais entretien des fossés de drainage, l'abandon des fermes, la vente ou la location à des sociétés de chasse avec comme répercussion l'accentuation des dégâts causés par les lapins.

Le reboisement et le drainage constituent les remèdes essentiels à la situation actuelle. L'un des gros défauts des terres de Sologne est l'humidité stagnante et le manque de calcaire. Si l'on suit le conseil de Lecouteux, il faut : « développer la sylviculture dans les sables pour renfermer l'agriculture en des frontières qu'il est nécessaire d'imposer à la charrue ». En exécutant le reboisement il faut rechercher avant tout la constitution de massifs forestiers importants moins vulnérables au vent et à l'incendie, plus facile à surveiller et qui demandent, à surface égales, un moindre développement de grillage protecteur que les plantations disséminées.

L'assainissement des terres, nous avons dit, doit porter sur la création de fossés superficiels et dans les meilleures terres par un drainage souterrain. Il faut aménager aussi le réseau d'évacuation par un curage énergique et bien entretenu des rivières et des ruisseaux de Sologne. Enfin aménager les étangs réserves de poisson et régulateur du régime des eaux.

Après l'assainissement et le partage rationnel de la Sologne, en forêts ou bois, champs, pâturages, ou étangs selon la nature des terrains, il faudra choisir les plantes à cultiver, les méthodes agricoles à appliquer et les élevages à préconiser.

3° Bonification des terres

On peut **bonifier les terres de Sologne** notamment par apports d'amendements calcaires, de phosphates de chaux, de matières organiques. (Il est bon d'intensifier à cet effet la fabrication du fumier de ferme par développement de l'élevage et multiplication des plates-formes à fumier dans les exploitations agricoles).

En ce qui concerne les pratiques culturales à généraliser, nous croyons devoir insister surtout sur le chaulage, l'approfondissement de la couche arable et l'enrichissement en colloïdes des sables. La quantité de chaux à apporter étant fonction de la réaction, mais surtout de la teneur en argile, les sables n'en exigeraient qu'assez peu ; le chaulage semble plus intéressant car le 2^e marnage ne paye pas si l'on n'apporte pas en même temps des éléments fertilisants complémentaires.

L'approfondissement progressif de la couche arable peut se faire par des labours de plus en plus profonds, précédés de sous-solages, cela aurait l'avantage d'atténuer quelque peu la sensibilité à la sécheresse de beaucoup de terres de Sologne. Il faut procéder d'abord à des sous-solages, afin de ne pas ramener brusquement dans la couche superficielle une terre stérile.

La 2^e façon d'enrichir en colloïdes les sables consisterait à faire appel à l'humus, par l'intermédiaire du fumier (de ferme ou artificiel) ou des engrais verts ; on a d'ailleurs recours à cette pratique lorsque, à la fin de la 2^e année de culture, on retourne le trèfle et le ray-grass qui font suite à l'avoine dans l'assolement le plus généralement pratique. L'ajonc épineux et les genêts sont riches en N. et P₂₀₅ K₂₀ et chaux, ils pourraient donc constituer un fumier minéral. Ce serait le moyen en l'enfouissant de conquérir au meilleur prix de revient l'N. Atmosphérique.

4° Lutter contre les ennemis

des cultures, notamment contre le lapin – par l'établissement de clôtures grillages autour des zones à protéger (terres en cours de reboisement) – par une destruction systématique du lapin, utilisant concurremment tous les moyens légaux – par un règlement de baux assurant entre centres butés une collaboration plus active entre propriétaires et fermiers pour une protection efficace des cultures.

Plus que partout ailleurs, il faut lutter en Sologne contre les ennemis des cultures ; le lapin d'abord, puis les vers blancs, les courtilières, les tardeuses. Les études de laboratoire ont commencé en décembre 1941 au Centre National de Recherche Agronomiques, elles se poursuivent depuis le printemps à Lamotte-Beuvron.

5° Amélioration des cultures

Pour améliorer la culture dans cette région, il est bon tout d'abord de créer comme il a été fait à Maisonnette à Souvigny, une ferme expérimentale où l'on peut déterminer les variétés de céréales les mieux adaptées au sol et au climat ; on y essaiera le trèfle, le lupin, le soja et autres engrais verts, on se livrera aussi à des essais zootechniques. Les renseignements d'ailleurs ne manquent pas puisque depuis une quarantaine d'années, nombre de propriétaires de Sologne instruits des progrès agricoles ont transformé leurs domaines en les exploitants scientifiquement. Grâce à de judicieux amendement, à de méthodiques apports de chaux, de fumier et de phosphates, leurs récoltes de blé, d'avoine peuvent presque soutenir la comparaison avec celles de la Beauce.

Les pommes de terre, les betteraves fourragères, certaines cultures maraîchères ou fruitières sont à mon avis encore préférables et réussissent bien, en particulier les haricots verts, les asperges et les fraises.

L'élevage se développe aussi normalement. De beaux troupeaux bovins paissent souvent dans les vastes prêtres naturels ou prairies artificielles du Loir-et-Cher et du Loiret et d'importantes foires aux bestiaux se tiennent dans le chef-lieu d'arrondissement à Romorantin. Quand à la vieille race ovine solognote rustique et peu sujette aux maladies, on ne la croise plus comme on le faisait jadis avec les Disney ou la Southdown. On met maintenant les moutons solognots en plein air pendant toute l'année et ils se trouvent fort bien.

A côté de ce bétail, on ne saurait oublier les basses-cours indigènes abondamment pourvues de volailles de toutes sortes : poulets, oies et surtout dindons qui, chaque année, avant la crise mondiale, approvisionnaient les marchés de Paris et de Londres, au moment des fêtes de Noël. L'utilité de la grande propriété en Sologne est certaine, mais cela n'implique pas forcément la grande culture.

Autrefois, il y avait surtout du métayage. Ceci est intéressant si le propriétaire apporte non seulement sa terre, mais encore son capital d'amélioration nécessaire aux constructions, assainissements, plantations, améliorations du bétail par de bons reproducteurs. Quant au métayer, il doit apporter son travail et celui de sa famille. Il faut avant tout donner l'extension maximum à la pisciculture en aménageant les étangs existants pour le développement de la pisciculture.

Il faut aussi consacrer les terres pauvres au reboisement ou à l'élevage des moutons. Développer, dans les terres les meilleures, après assainissement et chaulage la production des plantes fourragères (pour l'élevage des bovidés) et celle des cultures légumières (pommes de terre, topinambours, asperges, etc.) et de certaines cultures spéciales (arbres fruitiers, tabac, plantes médicinales). Des essais culturaux ont été faits sur un nombre important d'espèces végétales (céréales, plantes sarclées, oléagineux, topinambours, tabac) et sur les méthodes de culture (amendements, engrais verts, fumier artificiel, etc.) 45 essais sont en cours cette année.

Des subventions sont accordées pour l'extension de l'élevage des bovidés et des ovins et pour encourager en Sologne l'utilisation des bœufs de travail. Bien que ces mesures soient toutes récentes, 150 paires de bœufs ont déjà été introduites par la seule gare de Lamotte – Beuvron. La reconstitution du troupeau ovin fait l'objet de tous les soins du commissariat qui donne au Syndicat Ovin Solognot son appui moral et matériel le plus complet.

En vue de diffuser parmi les agriculteurs solognots, les résultats obtenus dans ses stations expérimentales, et pour lui permettre de donner toutes les directives administratives et techniques indispensables à la remise en valeur projetée, le commissariat organise la publication d'un bulletin qui constituera pour les diverses branches de l'activité en Sologne un guide précieux.

1/3 presque des fermes abandonnées dans le canton de Lamotte ont déjà été rendues à la culture. Le commissariat à la Sologne estime que fin 1943, il ne restera plus comme fermes incultes que celles qui ont des bâtiments en très mauvais état et qu'il est impossible de réparer dans les circonstances actuelles.

6° Amélioration des maisons ouvrières

et toits à parcs pour journaliers et tâcherons. Les faire travailler sur place et il faut qu'ils aient les légumes du jardin, le lait, des parcs, qu'ils soient chauffés avec le bois qu'ils travaillent.

Il faut avant tout améliorer les conditions d'existence et de travail des agriculteurs et assurer l'exécution du programme d'équipement rural : électrification, adduction d'eau, et surtout habitat rural et chemin de desserte.

L'amélioration de la voirie rurale a une très grande importance pour l'exécution du programme de mise en valeur, qui nécessite avant tout une intensification de transports (matériaux de construction, amendements calcaires, etc.)

Comme conséquence de ces améliorations foncières et de ces orientations culturelles, poursuivre la remise en exploitation des fermes abandonnées.

La dissémination des exploitations agricoles sur tout le territoire de la Sologne, ainsi que la distance toujours grande séparant les bourgs entre eux et donnant à la voirie rurale de Sologne une importance de premier plan. L'effort du commissariat s'est porté sur la construction et l'amélioration des chemins d'intérêt agricole.